HYDRO BAN® XP

DS-36642F-1026

Globally Proven
Construction Solutions

1. NOM DU PRODUIT
HYDRO BAN® XP

2. FABRICANT
LATICRETE International, Inc.
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis
Téléphone: +1.203.393.0010, poste 1235
Numéro sans frais: 1.800.243.4788, poste 1235
Télécopieur: +1.203.393.1684
Site Web: laticrete.com

3. DESCRIPTION DU PRODUIT
HYDRO BAN XP est une membrane mince imperméabilisante et isolante contre les fissures, capable de supporter des charges et offrant des performances exceptionnelles. HYDRO BAN XP est spécialement conçu pour gérer une grande variété de conditions environnementales et de substrats, comme des températures de substrat aussi basses que 2 °C (35 °F), tout en pouvant être utilisé dans les douches et salles de vapeur. HYDRO BAN XP ne nécessite pas l'utilisation d'un tissu sur les surfaces principales, dans les angles ou les coins. HYDRO BAN XP est un polymère de caoutchouc liquide monocomposant autopolymérisable qui forme une membrane d'imperméabilisation flexible et sans joints. HYDRO BAN XP adhère directement à une grande variété de substrats. Il présente une couleur plus pâle pour une meilleure visibilité et un traçage plus facile.
Formulé avec une protection antimicrobienne du produit.

Utilisation
- Intérieur et extérieur
- Piscines, fontaines et jeux d'eau
- Bacs de douche, cabines et bordures de baignoire
- Salles de vapeur et douches à vapeur
- Salles de bains et laveries industrielles, commerciales et résidentielles
- Spas et jacuzzis
- Cuisines et zones de transformation des aliments
- Terrasses et balcons sur des espaces inoccupés
- Comptoirs et façades

Avantages
- Permettre des essais d'inondation en 2 heures à 70 °F (21 °C) ou plus (voir la section des précautions pour plus d'informations sur le durcissement)
- Ne nécessite pas l'utilisation de membrane en tissu (pour les ouvertures de 3 mm ou moins (1/8 po); voir la fiche DS 10003 pour les instructions complètes).
- Effectue sa cure complète sur des substrats à 2 °C (35 °F) ou plus.
- Protection anti-fracture jusquà 1/8 po (3 mm) sur les fissures de retrait et autres fissures non structurelles
- Mince; seulement 0,020-0,030 po (0,5-0,8 mm) d'épaisseur une fois durci
- Dépasse les exigences des normes ANSI A118.10 et A118.12 (ASTM D4068)
-)Approuvé IAPMO PS106
- Classement « Service extra lourd » selon les niveaux de performance de TCNA (VOIR : ASTM C627 Robinson Floor Test)
- La couleur passe d'un vert pâle à un vert plus foncé lorsque la cure est complète.
- Formulé avec une technologie antimicrobienne pour protéger l'article traité.
- Adhère directement au métal, à l'ABS, au PVC et à divers autres matériaux courants.
- Avec technologie de changement de couleur pour faciliter l'inspection et l'indication du temps de cure.
- Arbore une couleur plus pâle pour une meilleure visibilité et un traçage plus facile.
- Ininflammable

Supports Appropriés
- Panneau de support en ciment
- Lit de mortier de ciment
- Plâtre de ciment
- Terrazzo de ciment

- Béton
- Maçonnerie de béton et de brique
- Sous-couche de gypse coulée
- Composés autonivelants et de ragréage
- Contreplaqué à colle extérieure
- Carreaux de céramique et pierre
- Gypse
- Plâtre de gypse
- HYDRO BAN Board

Conditionnement
Conditionnement
1 gallon - seaux de liquide 4 x 1 gal (3,8 L) emballés dans un carton (30 cartons/palette)
5 gallon – seau de liquide (18,9 L) (36 unités commerciales/palette)
1 bac de 1041 L – (275 gallons)
Couverture
1 gallon **–** 4,6 m^2 (50 pi2)
5 gallon **-** 250pi2 (23,2 m^2)
275 gallons – 1 277 m^2 – (13 750 pi2)

Couverture approximative
Couverture
1 gallon **-** 50pi2 (4,6 m^2)
5 gallon **-** 250pi2 (23,2 m^2)
275 gallons – 4 191 m^2 – (13 750 pi2)

Restrictions
- NE PAS coller sur des panneaux à lamelles orientées, des panneaux de particules, du contreplaqué luan collé pour l'intérieur, du Masonite[MD] ou des surfaces en bois dur.
- Les adhésifs/mastiques, mortiers et coulis pour le carrelage en céramique, les pavés, la brique et la pierre ne remplacent pas les membranes d'imperméabilisation. Lorsqu'une membrane d'imperméabilisation est nécessaire, utiliser HYDRO BAN[MD] XP.
- Ne pas utiliser comme membrane primaire de toiture sur un espace occupé. Pour plus d'informations sur la pose de carrelage sur des terrasses en bois ou sur des espaces occupés ou finis, veuillez vous référer à TDS 157 « Exterior Installation of Tile and Stone Over Occupied Space. »
- Ne pas utiliser sur des joints de dilatation dynamiques, des fissures structurelles ou des fissures présentant un mouvement différentiel vertical (voir les recommandations pour la pose de HYDRO BAN XP et la fiche DS 10003 pour des instructions complètes).
- La pose des membranes d'imperméabilisation dans les applications immergées doit être effectuée de manière à créer un « effet de cuvette imperméable » continu, sans vides ni interruptions. Par conséquent, il n'est pas recommandé d'appliquer des membranes d'imperméabilisation dans des zones limitées (par exemple, seulement au niveau de la ligne de flottaison) dans des applications submergées.
- Ne pas utiliser sur des fissures >1/8 po (3 mm) de largeur.
- Ne pas exposer la membrane non protégée au soleil ou aux intempéries pendant plus de 30 jours.
- Ne pas exposer à une pression hydrostatique négative, à une transmission excessive de vapeur, à des solvants de caoutchouc ou à des cétones.
- Doit être recouvert de carrelage en céramique, de pierres, de briques, de lits de mortier épais à sec (applications non immergées), de terrazzo ou d'une autre finition supportant la circulation. Utiliser un panneau de protection pour une couverture temporaire.
- Obtenir l'approbation du code du bâtiment local avant d'utiliser le produit dans des applications de bacs à douche.
- Respecter tous les codes du bâtiment locaux applicables ayant juridiction.
- Ne pas installer directement sur des planchers en bois simple, des baignoires/douches/fontaines en contreplaqué ou des constructions similaires.
- Ne pas utiliser sous le ciment ou d'autres finitions en plâtre. Consulter le fabricant de plâtre pour connaître ses recommandations lorsqu'une membrane d'imperméabilisation est nécessaire sous les finitions en plâtre.
- Ne pas utiliser sous des sous-couches auto-nivelantes ou des surfaces d'usure décoratives.
- Les surfaces doivent être structurellement saines, stables et suffisamment rigides pour supporter du carrelage en céramique/pierre, des briques minces et des finitions similaires.
- La déflexion du substrat sous toutes les charges vives, mortes et d'impact, y compris les charges concentrées, ne doit pas dépasser L/360 pour les installations de carreaux céramiques/briques en couche mince ou L/480 pour les installations de pierres en couche mince et L/600 pour toutes les applications de placage extérieur où L=longueur de la portée.

Mises en garde
- Pour plus de renseignements sur la sécurité, consulter la FDS.
- Laisser la membrane durcir complètement (généralement 24 heures à 35 °F – 69 °F (2 °C – 21 °C) et 70 % d'humidité relative (HR) et 2 heures à 70 °F (21 °C) ou plus et 50 % d'humidité relative (HR) avant de procéder à l'essai d'inondation); procéder à l'essai d'inondation avant d'appliquer le carrelage ou la pierre.
- La quantité maximale d'humidité dans le substrat en béton ne doit pas dépasser 5 lbs/1 000 pi2 (283 µg/s m^2)/24 heures selon ASTM F-1869 ou 85 % d'humidité relative selon ASTM F-2170 telle que mesurée à l'aide de sondes d'humidité.
- Protéger le travail fini de la circulation jusqu'à ce qu'il soit complètement durci.
- Pour les marbres blancs et de couleur claire, utiliser du ciment-colle blanc Portland Latex.

- Pour les marbres verts et sensibles à l'humidité, les agglomérés et le carrelage et la pierre recouverts de résine, utiliser l'adhésif LATAPOXY^{MD} 300 (se référer à DS 633).
- L'épaisseur de la couche humide est de 0,015 à 0,022 po (0,4 à 0,6 mm) par couche. Utiliser une jauge d'épaisseur de film humide pour vérifier l'épaisseur.
- Laisser durcir les mortiers frais pendant pendant 72 heures à 21 °C (70 °F) avant deposer HYDRO BAN XP. Laisser durcir HYDRO BAN XP pendant un minimum de 2 heures à 21 °C (70 °F) avant d'effectuer un essai d'inondation dans ces conditions.
- Protéger de l'exposition au trafic ou à l'eau jusqu'au durcissement complet.
- La couleur de HYDRO BAN XP passe d'un vert pâle à un vert plus foncé lorsque la cure est complète. La seconde couche ne doit pas être appliquée tant que la première couche n'a pas complètement durci. Les essais d'inondation ne peuvent être réalisés qu'après la cure complète de la deuxième couche, sans aucune zone vert pâle restante.
- Après l'application de la seconde couche à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (RH). Le temps de pose du carrelage varie en fonction du substrat, de la température et de l'humidité relative.
- Un ponçage ou un criblage peut être nécessaire lors de la pose sur des lits de mortier ou des sous-couches auto-nivelantes afin d'éliminer la laitance, les matériaux non adhérents, etc.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Informations COV/LEED sur le produit

Ce produit a été certifié pour ses faibles émissions chimiques (ULCOM/GG UL2818) dans le cadre du programme de certification UL GREENGUARD. Pour les émissions chimiques. Pour les matériaux de construction, les finitions et l'ameublement (norme UL 2818) par UL Environment.

Approbations

- Rapport du service d'évaluation ICC ESR-2417
- Fichier IAPMO/Uniform Plumbing Code No.3524
- Los Angeles Board of Building and Safety Commissioners Numéro du fichier : M-070162
- City of Philadelphia Plumbing Adviser board Numéro du cas : 4624
- City of Tampa Construction Services Division
- Commonwealth of Massachusetts Board of State Examiners of Plumbers and Gasfitters

Normes applicables

- ANSI A118.10 et A118.12
- IAPMO PS106
- Rapport du service d'évaluation ICC ESR-2417
- Fichier IAPMO/Uniform Plumbing Code No.3524
- Los Angeles Board of Building and Safety Commissioners Numéro du fichier : M-070162
- City of Philadelphia Plumbing Adviser board Numéro du cas : 4624
- City of Tampa Construction Services Division
- Commonwealth of Massachusetts Board of State Examiners of Plumbers and Gasfitters
- NOA de Miami-Dade

Propriétés physiques

Propriété physique	Méthode de test	HYDRO BAN^{MD} XP
Test hydrostatique de 7 jours	ANSI A118.10	Passage
Force de rupture de 7 jours	ANSI A118.10	265-300 psi (1,8-2,1 MPa)
Immersion dans l'eau pendant 7 jours	ANSI A118.10	95-175 psi (0,7-1,17 MPa)
Adhésion au cisaillement à 7 jours	ANSI A118.10	200-275 psi (1,4-1,9 MPa)
Résistance au cisaillement de 28 jours	ANSI A118.10	215-345 psi (1,5-2,3 MPa)
Test d'isolation des bruits d'impact	ANSI A118.12.5.4	Réussi (élevé)
Transmission de la vapeur d'eau	ASTM E 96–00E1 Procédure B	0,515 grains/h • pi^2 (0,3602 g/h • m^2)
Perméance à la vapeur d'eau	ASTM E 96–00E1 Procédure B	1,25 perms 71,21 (ng/Pa • s • m^2)
Perméance à la vapeur d'eau	ASTM E 96 Procédure E	0,19 perms
Performance du système	ANSI A118.10; ASTM C627; Classement TCA	cycles 1–14 « Extra lourd »
Potabilité de l'eau applicable aux systèmes d'imperméabilisation	NBR 12170:2009 (Norme technique du Brésil)	Passage
Résistance à la traction pour l'allongement		320 %
Épaisseur (sec)		20-30 mils (0,5-0,8 mm)

Les données du tableau ci-dessus doivent être utilisées par le professionnel chargé de la conception du projet pour déterminer l'adéquation, l'emplacement, la conformité au code du bâtiment et l'adéquation globale de la construction d'un ensemble de pose donné.

Substrat	Temps de pose du carrelage (min.)****
Béton	50
Panneau de ciment	30
Sous-couche en fibre-ciment	15

****Après l'application de la seconde couche à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (RH). Le temps de pose du carrelage varie en fonction du substrat, de la température et de l'humidité relative.

Propriétés d'utilisation
HYDRO BANMD XP peut être appliqué à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau ou d'une truelle. Toutes les zones doivent être recouvertes de deux couches pour garantir l'imperméabilisation. Lorsqu'un rouleau à peinture est utilisé, le substrat ne sera pas visible à travers HYDRO BAN XP si la membrane sèche présente une épaisseur de 0,5 à 0,8 mm (0,020 à 0,030 po). La couleur passe d'un vert pâle à un vert plus foncé lorsque la cure est complète.

Caractéristiques sous réserve de modification sans préavis. Les résultats présentés sont typiques, mais ils reflètent les procédures d'essai utilisées. Les performances réelles sur le terrain dépendent des méthodes de pose et des conditions locales.

5. POSE

- **Propriétés de travail**

  HYDRO BAN[MD] XP peut être appliqué au pinceau, au rouleau ou à la truelle. Toutes les zones doivent être recouvertes de deux couches pour garantir l'imperméabilisation.
  Lorsqu'un rouleau à peinture est utilisé, le substrat ne sera pas visible à travers HYDRO BAN XP si une épaisseur de 0,020 à 0,030 po est appliquée.
  (0,5 - 0,8 mm) de membrane séchée. La couleur passe d'un vert pâle à un vert plus foncé lorsque le produit est complètement polymérisé**.**
  Consultez la fiche DS 10003 pour obtenir les instructions de pose complètes avant d'utiliser le produit.

  Préparation des surfaces
  La température de surface doit être de 2 à 32 °C (35°F – 90°F) pendant l'application et durant les 24 heures suivant la pose. Tous les substrats doivent être
  structurellement sains, propres et exempts de saleté, d'huile, de graisse, de peinture, de laitance, d'efflorescence, de scellants pour béton ou de produits de cure. Lisser le béton rugueux ou inégal jusqu'à l'obtention d'un fini à la taloche de bois ou mieux avec une sous-couche. Ne pas niveler pas avec des produits à base d'asphalte. L'écart maximal dans le plan ne doit pas dépasser 1/4 po en 10 pi (6 mm en 3 m) avec une variation maximale de 1/16 po en 1 pi (1,5 mm en 0,3 m) entre les points hauts. Humidifier les surfaces chaudes et sèches et balayer l'excès d'eau – la pose peut se faire sur une surface humide. Pour des informations sur la pose sur du béton, voir la fiche de données 663.5.
  1. Les surfaces doivent être structurellement saines, stables et suffisamment rigides pour supporter du carrelage en céramique/pierre, des briques minces et des finitions similaires. L'installateur doit vérifier que la déflexion sous toutes les charges dynamiques, permanentes et d'impact des planchers intérieurs en contreplaqué ne dépasse pas les normes industrielles de L/360 pour le carrelage en céramique et les briques ou de L/480 pour les pierres et de L/600 pour toutes les applications de placage extérieur où L = longueur de portée.

  2. Construction minimale pour les planchers intérieurs en contreplaqué. **SOUS-PLANCHER :** contreplaqué collé extérieur de 5/8 po (15 mm) d'épaisseur, soit uni avec tous les bords des feuilles bloqués, ou à rainure et languette, sur des joints en porte-à-faux espacés de 16 po (400 mm) c. à c. au maximum; fixer le contreplaqué à 6 po (150 mm) c. à c. le long des extrémités des feuilles et à 8 po (200 mm) c. à c. le long des supports intermédiaires avec des clous annelés 8d (ou des vis), enduits ou galvanisés à chaud; laisser un espacement de 1/8 po (3 mm) entre les extrémités des feuilles et de 1/4 po (6 mm) entre les bords des feuilles; toutes les extrémités des feuilles doivent être soutenues par un élément d'ossature; coller les feuilles aux joints avec de la colle mastic.
  SOUS-COUCHE : Contreplaqué collé extérieur de 5/8 po (15 mm) d'épaisseur fixé à 6 po (150 mm) c. à c. le long des extrémités des feuilles et à 8 po (200 mm) c. à c. dans le champ du panneau (dans les deux sens) avec des clous annelés 8d (ou des vis), enduits ou galvanisés à chaud; laisser 1/8 po (3 mm) à 1/4 po (6 mm) entre les feuilles et 1/4 po (6 mm) entre les bords des feuilles et toute surface contiguë; décaler les solives de la sous-couche par rapport aux joints du sous-plancher et décaler les joints entre les extrémités des feuilles; coller la sous-couche au sous-plancher avec un adhésif de construction.
  des feuilles et toute surface contiguë; décaler les solives de la sous-couche par rapport aux joints du sous-plancher et décaler les joints entre les extrémités des feuilles; coller la sous-

couche au sous-plancher avec un adhésif de construction. Pour des détails complets, voir la fiche de données techniques 152 « Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois ».

Collage sur une sous-couche en plâtre coulé conforme à TCNA Les sous-couches à base de gypse coulé doivent répondre aux exigences de TCNA en matière de résistance à la compression et aux exigences de performance de l'ASTM C627 pour le niveau de service anticipé désigné par le professionnel de la conception. L'épaisseur et l'application de la sous-couche en plâtre coulé varient, consulter le fabricant pour des recommandations spécifiques. La sous-couche doit être sèche et correctement durcie selon les recommandations du fabricant pour obtenir une pose permanente. Les surfaces à recouvrir doivent être propres, structurellement saines et répondre à la norme de déflexion maximale admissible de L/360 pour le carrelage en céramique et de L/480 pour la pierre sous la charge totale prévue. Les joints de dilatation doivent être installés conformément aux directives ANSI/TCNA. Apprêtez toutes les surfaces devant recevoir HYDRO BAN XP avec le scellant du fabricant correctement appliqué, ou avec une couche d'apprêt de HYDRO BAN XP composée de 1 part de HYDRO BAN XP diluée avec 4 parts d'eau potable froide et propre. Dans un seau propre, mélanger à faible vitesse pour obtenir une solution homogène. L'apprêt peut être appliqué au pinceau, au rouleau ou au pistolet pour obtenir une couche uniforme. Appliquer la couche d'apprêt sur le plancher à un taux de 6,1 à 7,5 M^2/L (250 à 300 pi2/gallon) de HYDRO BAN XP dilué. Laisser sécher complètement la couche d'apprêt (environ 24 heures, en fonction du substrat, de la température et de l'humidité de l'air). Lorsque la surface est sèche, appliquer deux couches complètes de HYDRO BAN XP sur la zone apprêtée, conformément aux recommandations de cette fiche technique et aux instructions de pose de la fiche DS-1216 HYDRO BAN XP .

Prétraiter les fissures et les joints

Remplissez toutes les fissures du substrat, les joints de reprise et les joints de contrôle jusqu'à obtenir une finition lisse à l'aide d'un mortier-colle renforcé au latex. À défaut, une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP appliquée au pinceau ou à la truelle peut être utilisée pour remplir les fissures et joints non structuraux. Appliquez une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP d'environ 200 mm (8 po) de largeur sur les fissures du substrat, les joints de reprise et les joints de contrôle à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau (manchon à poils longs). Le tissu d'imperméabilisation/anti-fracture de 150 mm (6 po) peut être utilisé pour le prétraitement des fissures, des joints, des courbes, des coins, des drains et des pénétrations avec HYDRO BAN XP.

Prétraiter les recoins et les transitions sol/mur

Remplir tous les recoins du substrat et les transitions sol/mur pour obtenir une finition lisse et des changements de plan à l'aide d'un mortier-colle enrichi de latex. À défaut, une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP appliquée au pinceau ou à la truelle peut être utilisée pour remplir les joints en gorge et les transitions plancher/mur sur une largeur de 3 mm (1/8 po). Appliquer une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP d'environ 200 mm (8 po) de largeur sur les gorges du substrat et les transitions plancher/mur à l'aide d'un pinceau ou d'un rouleau (manchon à poils longs).Ce type d'utilisation s'applique également aux douches à vapeur et aux salles de vapeur.

Prétraiter les drains

Les drains doivent être du type à bride de collage ou à anneau de serrage, avec des chantepleures et conformes à la norme ASME A112.6.3. Appliquer une couche généreuse^^ de la membrane d'imperméabilisation liquide HYDRO BAN XP autour et par-dessus la bride de liaison ou la moitié inférieure de l'anneau de serrage du drain. Recouvrir d'une deuxième couche^^ de HYDRO BAN XP. Lorsque la surface est sèche, appliquer un cordon de LATASIL[MC] à l'endroit où le HYDRO BAN XP rejoint la gorge du drain. Installer la moitié supérieure de la bague de serrage du drain.

Prétraiter les pénétrations

Laisser un espace minimal de 1/8 po (3 mm) entre les drains, les tuyaux, les lumières ou autres pénétrations et le carrelage en céramique, la pierre ou la brique environnants. Colmater les interstices autour des tuyaux, des lumières et des autres pénétrations avec un mortier-colle enrich de latex. Appliquer une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP liquide autour de l'ouverture de pénétration. Recouvrir d'une deuxième couche^^ de HYDRO BAN XP. Mettre HYDRO BAN XP à niveau du carrelage ou de la pierre. Après séchage, sceller le solin à l'aide du LATASIL.

Isolation des fissures (couverture partielle) Le colmatage des fissures doit être appliqué sur un minimum de 3 fois la largeur du carreau ou de la pierre en cours de pose. Le carreau posé sur la fissure ne peut être en contact avec le béton. Suivez la méthode TCNA F125 pour le traitement des fissures capillaires, des fissures de retrait et des joints sciés ou de contrôle : appliquer une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP sur une largeur minimale équivalant à trois (3) fois la largeur du carrelage à l'aide d'un rouleau à peinture ou d'un pinceau, puis laisser sécher. Une fois que la première couche est sèche au toucher, appliquer une deuxième

couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP par-dessus la première.
En alternative, appliquer une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP liquide sur une largeur équivalant à 3 fois la largeur du carrelage au-dessus de la fissure à l'aide d'un rouleau à peinture ou d'un pinceau, puis appliquer immédiatement le tissu d'imperméabilisation/anti-fracture de 150 mm (6 po) de largeur dans le liquide encore humide au-dessus de la fissure. Appuyer fermement avec la brosse ou le rouleau pour permettre au liquide de s'écouler complètement. Appliquer immédiatement une autre couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP liquide par-dessus le tissu et laisser sécher. Lorsque le premier traitement est sec, appliquer une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP par-dessus la première couche large à l'aide d'un rouleau à peinture ou d'un pinceau, puis laisser sécher. Traiter le joint le plus proche de la fissure, du trait de scie ou du joint de reprise de la pose du carreau ou de la pierre à l'aide du LATASIL.
^^ L'épaisseur de la couche humide est 15 – 22 mils (0,4 – 0,6 mm); la consommation par couche est -0,01/gal/ft² (-0,4m²/l); la couverture par couche est – 100 ft²/gal (-2.5m²/l). Vérifier l'épaisseur à l'aide d'une jauge de film humide.

Application principale
Laisser les zones prétraitées sécher au toucher. Appliquer une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP au pinceau ou au rouleau sur le substrat, y compris sur les zones prétraitées. Appliquer une autre couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP par-dessus la première couche de HYDRO BAN XP. Laisser sécher la couche de finition au toucher, environ 1-2 heures à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (HR). Lorsque la dernière couche est sèche au toucher, vérifier que la surface finale ne présente pas de trous d'épingle, de vides, de taches minces ou d'autres défauts. HYDRO BAN XP prendra une teinte vert plus foncé lorsqu'il sera sec au toucher. Utiliser un supplément de HYDRO BAN XP pour colmater les défauts.
Joints de dilatation
Consulter la fiche DS-663.5 pour les instructions de pose de HYDRO BAN XP.
Remarque : appliquer une couche généreuse^^ de HYDRO BAN XP d'environ 200 mm (8 po) de largeur sur les zones. Encastrer ensuite le tissu d'imperméabilisation/antifracture de 6 po (150 mm) de large et le laisser s'écouler à travers. Appliquer ensuite une deuxième couche^^ de HYDRO BAN.
Protection
Protéger la membrane nouvellement posée, même si elle est recouverte d'une couche mince de carrelage en céramique, de pierre ou de brique, contre l'exposition à la pluie ou à d'autres types d'eau pendant au moins 2 heures à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (HR).
Essai d'inondation
Laisser la membrane durcir complètement avant de procéder à l'essai d'inondation, généralement 2 heures après le durcissement final à 70 °F (21 °C) et 50 % d'humidité relative (HR). Les conditions froides ou humides nécessitent un temps de durcissement plus long. Pour des températures de 2 à 21 °C (35°F à 69°F), attendre 24 heures après la cure finale avant d'effectuer un test d'inondation.
Poser les finitions
Une fois que HYDRO BAN XP est sec au toucher, le carrelage en céramique, la pierre ou la brique peuvent être posés selon la méthode de pose en couche mince avec un mortier-colle enrichi au latex. Laisser HYDRO BAN XP effectuer sa cure pendant 2 heures à 21 °C (70 °F) et 50 % d'humidité relative avant de recouvrir avec un mortier en couche épaisse, d'adhésifs époxy, du terrazzo ou un revêtement de sol résilient ou en bois sensible à l'humidité. Ne pas utiliser d'adhésifs à base de solvants directement sur HYDRO BAN XP.
Drains et pénétrations
Utiliser le scellant LATASIL et une tige d'appui en mousse pour sceller l'espace entre le drain ou la pénétration et la finition. Ne pas utiliser de mortier de jointoiement ou de coulis.
Joints de contrôle
Les poses de carrelage en céramique, de pierres et de briques doivent comprendre des joints remplis d'enduit d'étanchéité sur tous les joints de contrôle du substrat. Toutefois, les joints remplis d'enduit d'étanchéité peuvent être décalés horizontalement d'une largeur de carreau par rapport à l'emplacement du joint de contrôle du substrat afin de coïncider avec le motif du joint de coulis.
Joints de dilatation
Les poses de carrelage en céramique, de pierres et de briques minces doivent prévoir une dilatation au niveau des recoins, des angles et des autres changements de plan du substrat, ainsi que sur les joints de dilatation du substrat. Des joints de dilatation dans le carrelage en céramique, la pierre ou la maçonnerie sont également requis aux périmètres, aux surfaces de retenue, aux pénétrations et aux intervalles décrits dans le manuel Méthode de pose EJ171 du Tile Council of North America, Inc. (TCNA). Utiliser le scellant LATASIL et une tige d'appui.
Spray Application de HYDRO BAN^MD XP
Respecter toutes les exigences en matière de pose et de préparation des surfaces décrites dans le présent document et la fiche DS 663.5. Le pulvérisateur utilisé pour l'application du HYDRO BAN XP doit être capable de produire une pression maximale de 22,8 MPa (3300

lb/po²) avec un débit de 3,6 à 6,0 LPM (0,95 à 1,6 GPM), en utilisant une buse réversible de 0,521 ou de 0,631. Garder l'unité remplie de HYDRO BAN XP afin d'assurer une application continue du liquide. Le tuyau ne doit pas dépasser 100 pi (30 m) de longueur et 3/8 po (9 mm) de diamètre.

Appliquer un film continu de HYDRO BAN XP avec une pulvérisation chevauchée^^. Le film humide présente une apparence vert pâle et prend une couleur vert plus foncé en séchant. Lorsque la première couche a séché jusqu'à atteindre une couleur vert foncé uniforme, soit après environ 45 à 90 minutes à 21 °C (70 °F), inspecter visuellement le revêtement pour repérer toute cavité ou trou d'épingle. Remplir les défauts éventuels avec du matériau supplémentaire et appliquer la seconde couche^^ perpendiculairement à la première. L'épaisseur du film humide doit être vérifiée périodiquement à l'aide d'une jauge de film humide. Chaque couche humide doit avoir une épaisseur de 0,4 - 0,6 mm (0,015 - 0,022 pouces). Le revêtement séché combiné doit avoir une épaisseur de 0,5 - 0,8 mm (0,020 - 0,030 pouces).

Vérifier périodiquement l'épaisseur d'application à l'aide d'une jauge pour film humide pendant la distribution de HYDRO BAN XP afin de vous assurer que l'épaisseur et la couverture appropriées sont atteintes. Le rebond et la surpulvérisation consomment plus de produit. Pour obtenir l'épaisseur de film requise, le revêtement doit être exempt de trous d'épingle et de bulles d'air. Ne pas rouler le revêtement appliqué par pulvérisation. Laisser HYDRO BAN XP effectuer sa cure conformément aux instructions de ce document et des fiches DS 663.5 et TDS 410 avant la pose du fini en carrelage ou en pierre.

Il est important de noter que les zones qui ne doivent pas recevoir de HYDRO BAN XP doivent être masquées et protégées contre tout risque de surpulvérisation. Les joints de dilatation et de mouvement doivent être respectés et traités conformément aux indications de ce document et des fiches DS-663.5 et TDS 410.

^^ L'épaisseur de la couche humide est 15 – 22 mils (0,4 – 0,6 mm); la consommation par couche est -0,01/gal/ft² (-0,4m²/l); la couverture par couche est – 100 ft²/gal (-2.5m²/l). Vérifier l'épaisseur à l'aide d'une jauge de film humide.

6. DISPONIBILITÉ ET COÛT

Disponibilité

Les produits LATICRETE® et LATAPOXY® sont proposés dans le monde entier.

Appeler un des numéros suivants pour obtenir des informations relatives aux distributeurs:

Numéro sans frais: 1.800.243.4788
Téléphone: +1.203.393.0010

Pour obtenir de l'information en ligne de distributeurs, visiter LATICRETE à l'adresse suivante **laticrete.com**

Coût

Communiquez avec le distributeur LATICRETE le plus proche.

7. GARANTIE

Voir 10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION:

- 25 Year System Warranty (US) (English)
- 10 Year System Warranty (US) (English)
- 1 Year Product Warranty (US) (English)
- Lifetime System Warranty (US) (English)

8. ENTRETIEN

Les matériaux de pose non finis LATICRETE et LATAPOXY ne nécessitent aucun entretien, mais la performance et la durabilité de la pose peuvent dépendre de l'entretien adéquat des produits fournis par d'autres fabricants.

9. SERVICES TECHNIQUES

Soutien technique

Pour tout renseignement, appeler la ligne d'aide du service technique de LATICRETE:

Numéro sans frais: 1.800.243.4788, ext. 1235
Téléphone: +1.203.393.0010, ext. 1235
Télécopieur: +1.203.393.1948

Documentation technique et de sécurité

Pour obtenir la documentation technique et les consignes de sécurité, visiter notre site Web à **laticrete.com**.

10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION

Des informations supplémentaires sur les produits sont disponibles sur notre site Web à laticrete.com. Liste des documents connexes:

- DS 230.13 : Garantie du produit LATICRETE
- DS 230.05 : Garantie système de 5 ans LATICRETE (États-Unis et Canada)
- DS 230.15 : Garantie système de 15 ans LATICRETE pour les façades extérieures à ossature en acier ou en bois (États-Unis et Canada)
- DS 025.0 : Garantie système de 25 ans LATICRETE (États-Unis et Canada)
- DS 230.99 : Garantie système à vie LATICRETE (États-Unis et Canada)
- DS 633.0 : Adhésif 300 LATAPOXY
- DS 663.5 : Instructions de pose HYDRO BAN^MD XP
- DS 6200.1 : LATASIL^MC
- TDS 152 : « Collage de carrelage en céramique, pierre ou brique sur des sols en bois »
- TDS 410 : Pulvériser HYDRO BAN XP

- TDS 157 « Exterior Installation of Tile and Stone Over Occupied Space. »

LATICRETE International, Inc.
One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA • 1.800.243.4788 • +1.203.393.0010 • www.laticrete.com
© 2026 LATICRETE International, Inc. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.